

Vous partez pour l'étranger?

PRÉVOYEZ TOUT, MÊME LES IMPRÉVUS!

Branchez-vous sur le monde et obtenez des renseignements sur quelque 200 destinations étrangères.

- Nos **Conseils aux voyageurs** et **Avertissements** offrent des renseignements sur la sécurité, les lois et coutumes, les exigences d'entrée, les conditions sanitaires et d'autres questions importantes en voyage.
- Notre page **Enjeux internationaux** offre tout un éventail de renseignements sur les situations en évolution dans le monde, qui touchent les Canadiens présents dans les pays concernés
- Nos **Dernières nouvelles** vous signalent quotidiennement par courriel les changements apportés aux Conseils aux voyageurs et Avertissements, ainsi qu'aux Enjeux internationaux.
- Nos **autres ressources en ligne** mettent l'accent sur diverses questions relatives au voyage, comme les documents essentiels, le transport, la citoyenneté et les urgences.

Où que vous alliez, où que vous soyez, visitez notre site Web :

➔ **www.voyage.gc.ca**



AVANT DE PARTIR

Informez-vous

Prenez le temps de vous renseigner sur la situation politique, culturelle et économique de votre destination. Apprenez au moins quelques expressions usuelles dans la langue du pays. Votre voyage sera grandement facilité si vous connaissez ne serait-ce que des rudiments de la langue.

Certains pays sont en butte à des guerres qui durent depuis longtemps, 6 alors que d'autres connaissent des

insurrections ou des troubles sporadiques. Renseignez-vous pour savoir si votre destination est reconnue comme étant dangereuse. Consultez notre site Web pour obtenir des conseils indispensables sur les voyages (voir l'encadré « Vous partez pour l'étranger? » ci-dessus).

Avant de partir, nous vous recommandons de :

- trouver les coordonnées des bureaux du gouvernement du Canada dans les pays que vous comptez visiter et de toujours les

avoir avec vous (voir page 26 ou consulter le site www.voyage.gc.ca/alt/bureauxcan.asp);

- remettre à votre famille ou à des amis un itinéraire et les coordonnées permettant de vous joindre pendant le voyage, ainsi que le numéro d'urgence d'Affaires étrangères et Commerce international Canada (voir page 41).

Votre passeport canadien

Le passeport canadien est la seule pièce d'identité fiable et reconnue universellement pour les Canadiens. Si vous comptez voyager à l'étranger, assurez-vous que votre passeport ainsi que celui de chacun des membres de votre famille sont valides. Vous trouverez des formulaires de demande de passeport aux bureaux de Passeport Canada, dans les Centres Service Canada, dans les bureaux de Postes Canada ainsi que dans les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger. Il est aussi possible de télécharger les formulaires à partir du site Web de Passeport Canada, à www.passeportcanada.gc.ca.

À chacun son passeport

Tous les voyageurs canadiens, y compris les enfants, doivent avoir leur propre passeport pour voyager. Cette mesure a pour but d'aider à protéger les enfants et à lutter contre les enlèvements, la prostitution et les migrations illégales. Il n'est plus permis de simplement ajouter le nom de l'enfant au passeport de l'un de ses

parents. Avant de partir, **n'oubliez pas de remplir la section « En cas d'accident ou de décès, prière d'aviser »** (à la page 4) de votre passeport. Ces renseignements nous permettront de prévenir rapidement votre famille ou vos amis en cas d'urgence.

Délai de traitement

Les voyageurs canadiens devraient planifier à l'avance et demander un passeport avant de réserver leur place sur un vol international. Dans le but d'éviter les délais pour obtenir votre passeport, assurez-vous que votre demande est complète. Le délai nécessaire au traitement des demandes peut varier selon le volume de demandes reçues et, dans certains cas, selon la complexité des vérifications courantes et des contrôles de sécurité. Consultez le site Web de Passeport Canada pour connaître les délais de traitement les plus récents.

Lors de votre voyage... Prenez-en bien soin!

Faites des photocopies de la page d'identification de votre passeport et de vos cartes d'identité, et gardez-les séparément des originaux durant le voyage. Pour plus de sécurité, laissez-en aussi une copie à un ami ou à un parent au Canada. Nous vous recommandons également d'emporter, en plus de votre passeport canadien, un acte de naissance ou un certificat de citoyenneté. En cas de perte de votre passeport, ces mesures simples permettront de le remplacer plus rapidement.